FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Evo Cire

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Evo Cire

Numéro du produit 445-1

UFI UFI: CDGW-N1SR-T00H-T692

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Cire.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

EU: Hållnäsgatan 14, 752 28 Uppsala, Sweden. +46 (0) 18-8439320 (09:00 - 17:00)
Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

Fabricant

Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence NCEC - For Chemical Emergency Support ONLY (spill, leak, fire, exposure or accident), Call NCEC at +44 1865 407333 (24Hrs UK)
when calling please quote "AUTOSMART 29003-NCEC"

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Evo Cire

Dangers pour la santé humaine	STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
UFI	UFI: CDGW-N1SR-T00H-T692
Contient	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité
Etiquetage des détergents	< 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums
Mentions de mise en garde supplémentaires	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité **20<30%**

Numéro CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX

Classification
Flam. Liq. 3 - H226
STOT SE 3 - H336
Asp. Tox. 1 - H304

Evo Cire

Anhydrous Aluminium Silicate **2<3%**

Numéro CAS: 92704-41-1 Numéro CE: 296-473-8

Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.

Classification
Non Classé

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol **0.5<0.7%**

Numéro CAS: 25307-17-9 Numéro CE: 246-807-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510876-35-XXXX

Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Skin Corr. 1B - H314
Eye Dam. 1 - H318
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 1 - H410

Dicocodimethylammonium chloride **0.2<0.5%**

Numéro CAS: 61789-77-3 Numéro CE: 263-087-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486994-16-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Skin Corr. 1B - H314
Eye Dam. 1 - H318
Aquatic Acute 1 - H400
Aquatic Chronic 2 - H411

propan-2-ol **0.1<0.2%**

Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx

Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.

Classification
Flam. Liq. 2 - H225
Eye Irrit. 2 - H319
STOT SE 3 - H336

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

Evo Cire

Inhalation Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Enlever le dentier. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture.

Contact cutané Rincer à l'eau.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes.

Protection des secouristes Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. S'il est suspecté que des contaminants volatiles sont toujours présents auprès de la personne touchée, le personnel de premiers secours doit porter un appareil de protection respiratoire approprié ou un appareil de protection respiratoire autonome. Laver soigneusement à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer de la personne touchée, ou porter des gants. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.

Contact cutané L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Evo Cire

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Déversements importants: Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Approcher le déversement contre le vent. Déversements mineurs: Si le produit est soluble dans l'eau, diluer le déversement avec de l'eau et éponger. Sinon, ou s'il n'est pas soluble dans l'eau, absorber le déversement avec un matériau inerte, sec et le placer dans un conteneur à déchets approprié. Déversements importants: Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Rincer le produit déversé vers l'unité de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les règlementations en matière d'environnement. L'absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Evo Cire

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Eviter la formation de brouillards. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Stocker selon les réglementations locales. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution de l'eau et des sols en cas de déversement. La zone de stockage devrait être étanche, sans joint and non absorbante.

Classe de stockage Stockage de produits dangereux divers.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 mg/m³
Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL

Anhydrous Aluminium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 10 mg/m³

propan-2-ol

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS: 64742-48-9)

Evo Cire

DNEL	Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol (CAS: 25307-17-9)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.621 mg/m³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- eau douce; 0.000214 mg/l - eau de mer; 0.000021 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 1.5 mg/l - Sédiments (eau douce); 1.692 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.1692 mg/kg - Sol; 5 mg/kg

Dicocodimethylammonium chloride (CAS: 61789-77-3)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
DNEL	Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 12.75 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 27 mg/m³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7.65 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg/jour
PNEC	- eau douce; 0.013 mg/l - eau de mer; 0.0013 mg/l - STP; 1.2 - Sédiments (eau douce); 8.8 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.88 mg/kg - Sol; 7 mg/kg

propan-2-ol (CAS: 67-63-0)

DNEL	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³ Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³ Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour

Evo Cire

PNEC	- eau douce; 140.9 mg/l - eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation suffisante. Une surveillance du personnel, de l'environnement de travail ou biologique peut être nécessaire pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Des équipements de protection individuelle devraient uniquement être utilisés si l'exposition du travailleur ne peut pas être suffisamment maîtrisée par des mesures de sécurité intégrée. S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement inspectés et entretenus. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.
Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des examens médicaux préventifs devraient être réalisés en milieu industriel. Alerter le personnel d'entretien des propriétés dangereuses du produit.

Evo Cire

Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Bleu.
Odeur	Agréable.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	62°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Autre inflammabilité	Selon le test de combustibilité L.2, partie III, section 32 des recommandations du Manuel des épreuves et des critères de l'ONU sur le Transport des marchandises dangereuses, ce produit n'entretient pas la combustion.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	~ 0.955
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Viscosité cinématique > 20,5 mm2/s.
Propriétés comburantes	Non disponible.

Evo Cire

Commentaires Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 229 g/l de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL_{50} orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evo Cire

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Organes cibles	Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
Contact cutané	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Système nerveux central

Informations toxicologiques sur les composants

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg)	5 000,0
Espèces	Lapin

Anhydrous Aluminium Silicate

Evo Cire

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Dicocodimethylammonium chloride

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

propan-2-ol

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 5 840,0

Espèces Rat

Indications (DL_{50} orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL_{50} mg/kg) 16,4

Espèces Lapin

Indications (DL_{50} cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l’homme.

Toxicité pour la reproduction

Evo Cire

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Organes cibles	Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
Ingestion	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Confusion, agitation et/ou excitation. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Perte de conscience.
Contact cutané	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation temporaire. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
Organes cibles	Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Informations écologiques sur les composants

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Écotoxicité	Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

Anhydrous Aluminium Silicate

Écotoxicité	On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Écotoxicité	Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.

Evo Cire

propan-2-ol

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

Anhydrous Aluminium Silicate

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 heures: > 1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{50}, 72 heures: > 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

toxicité aquatique aiguë

$C(E)L_{50}$ 0.01 < C(E)L50 ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 hours: 0.39 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 hours: 0.1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI_{50}, 72 hours: 0.01-0.1 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Dicocodimethylammonium chloride

toxicité aquatique aiguë

$C(E)L_{50}$ 0.1 < C(E)L50 ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 hours: 0.195 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 hours: 0.01-0.1 mg/l, Daphnia magna

propan-2-ol

Toxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité aquatique aiguë

Evo Cire

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE_{50}, >: > 1000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE_{50}, 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE_{50}, >: > 1000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Persistance et dégradabilité	Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

Anhydrous Aluminium Silicate

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.

Dicocodimethylammonium chloride

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.

propan-2-ol

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	Degradation (%) - 95: 21 jours
Demande biologique en oxygène	~ 1171 g O_2/g substance
Demande chimique en oxygène	~ 2294 g O_2/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Evo Cire

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Anhydrous Aluminium Silicate

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Dicocodimethylammonium chloride

Potentiel de bioaccumulation	Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

propan-2-ol

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	log Pow: 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

Informations écologiques sur les composants

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Mobilité	Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Anhydrous Aluminium Silicate

Mobilité	Non applicable.

Dicocodimethylammonium chloride

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.

propan-2-ol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes. Liquide volatile. Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.
Coefficient d'adsorption/désorption	Eau - Koc: ~ 1.1 @ °C
Constante de Henry	0.00000338 atm m3/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Evo Cire

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Anhydrous Aluminium Silicate

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

propan-2-ol

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

propan-2-ol

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Ne pas jeter les résidus à l'égout. Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les déchets, résidus, conteneurs vides, vêtements de travail usagés et produits de nettoyage contaminés dans des conteneurs désignés et étiquetés selon leurs contenus. Collecter les emballages usagés pour leur réutilisation ou leur recyclage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

Evo Cire

Etiquettes de transport
Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Evo Cire

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. CAS: Chemical Abstracts Service. ETA: Estimation de la toxicité aiguë CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
Sigles et abbréviations utilisés dans la classification	STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	STOT SE 3 - H336: : Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: : Méthode par le calcul.
Conseils de formation	Lire et suivre les recommandations du producteur. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Publié par	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
Date de révision	22/10/2019
Révision	2
Remplace la date	14/12/2017
Numéro de FDS	21483
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Evo Cire

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.